

Présentation

Patrice FLICHY

Nicholas GARNHAM

Au cours de ces dix dernières années, les recherches sur les techniques d'information et de communication se sont largement développées tant en Grande-Bretagne qu'en France. En 1995, deux institutions qui fédéraient la recherche dans chacun de ces deux pays ont arrêté leurs travaux. Le programme PICT (*Program on Information, and Communication Technologies*) lancé par l'ESRC (*Economic and Social Research Committee*) a permis de constituer des pôles de recherche importants dans plusieurs universités britanniques. De son côté le GDR Communication du CNRS a dynamisé la recherche française dans ces domaines.

L'arrêt de ces deux institutions offrait l'occasion d'effectuer un bilan comparé des recherches britanniques et françaises. Dans la mesure où *Réseaux* rend compte régulièrement des travaux français, il a paru intéressant de consacrer cette nouvelle livraison de la revue aux recherches de nos collègues britanniques.

L'une des difficultés des échanges intellectuels franco-britanniques vient du fait que des deux côtés de la Manche, on se trouve souvent en décalage de phase. Certains courants de recherche acquièrent une notoriété dans le pays voisin quand au contraire ils s'épuisent dans celui qui leur a donné naissance. Cela était le cas de la sémiologie française ou du courant structuraliste du marxisme. Barthes ou Althusser ont bénéficié d'une importante renommée en Angleterre, au moment même où ils n'inspiraient plus les travaux français. Il en est de même, mais dans l'autre sens, pour les théories de la réception. Ce courant issu des recherches des « *cultural studies* » (1) intéresse vivement les chercheurs français. Or, comme le montre bien John Corner dans le premier article de ce numéro, il convient de réorienter les études de réception en prenant en considération l'opérativité des genres et en différenciant les contextes. Louis Quéré propose dans un court texte de discussion, un certain nombre de pistes pour ne pas abandonner l'étude de la réception. Il y a là l'amorce d'un débat franco-britannique qui pourrait être continué dans *Réseaux* ou dans d'autres revues.

Quant au thème nouvelles technologies et vie quotidienne, ce domaine de recherche s'est développé en France depuis une bonne dizaine d'années. Il est apparu plus récemment Outre-Manche, sans qu'il y ait jusqu'à maintenant beaucoup de débats entre les deux pays. Notons néanmoins qu'on trouve de part et d'autre une référence emblématique commune, celle de Michel de Certeau. Son livre « *Les arts de faire* » qui a été récemment traduit en anglais est bien connu de nos collègues britanniques et considéré par les chercheurs français comme un document de référence.

(1) Pour une présentation des « *cultural studies* », voir le prochain numéro de *Réseaux*.

Le texte de Sonia Livingstone sur les technologies domestiques se situe dans une tradition aujourd'hui forte dans le monde anglo-saxon, celle des « *gender studies* ». Hommes et femmes se représentent assez différemment les technologies domestiques. Plus largement ces machines occupent une place importante dans les différents agencements de la vie familiale, entre cohésion et dispersion.

Mais la question de la place des machines dans l'espace domestique se transforme quand ce sont les outils du bureau qui pénètrent dans le foyer. L'observation ethnographique proposée par Leslie Haddon et Roger Silverstone permet de regarder sous un autre jour la grande utopie du télétravail, celui de la vie quotidienne des télétravailleurs et des autres membres de la famille.

En matière de déréglementation et de concurrence dans les télécommunications, c'est moins les traditions intellectuelles qui séparent les deux rives de la Manche que les réalités économiques et juridiques. Dans ce domaine la Grande-Bretagne a une expérience que la France n'a pas. La concurrence sur le téléphone, dans le domaine du grand public, s'est développée par l'intermédiaire des réseaux câblés. James Cornfold nous donne ici une description précise de cette nouvelle réalité économique, mais en même temps il nous montre que le débat sur le « monopole naturel » des télécommunications est en train de rebondir.

Colin Scott s'inscrit dans une autre tradition intellectuelle, celle de la science politique et de la réflexion sur le droit. Il montre fort bien à partir de l'exemple anglais que la déréglementation a profondément modifié le mode d'arbitrage dans les services publics. Les décisions politiques et administratives ont cédé la place à des interventions des tribunaux, tant dans le domaine du droit privé que du droit administratif.

Si ces cinq textes ne peuvent à eux seuls rendre compte de la richesse de la recherche britannique, ils en indiquent néanmoins quelques axes forts.

On trouvera par ailleurs dans la rubrique *varia* un article de Fabrice Clément et de Laurence Kaufmann qui présente l'appareil conceptuel de John Searle et son apport pour les sciences sociales. Dans la rubrique *Le Point sur*, on pourra lire une présentation des dernières évaluations statistiques de l'OMSYC sur le marché mondial des télécommunications en 1996.